

# TRAITEMENT HORMONAL DE LA MENOPAUSE ET CANCER DU SEIN <sup>(1)</sup> L'AUTO-EXAMEN

**Vous prenez un THS (traitement hormonal substitutif).**

**Vous avez pris la décision en accord avec votre médecin qui vous aura informé des avantages et inconvénient d'un tel traitement.**

**Quelles implications pour mon dépistage ?**

- Pour ce qui est du risque de cancer du sein lié à la prise d'un THS, sachez que sur base des modalités de traitement actuels, ce risque peut être considéré comme mineur : c'est-à-dire comparable à d'autres facteurs de risques qui sont par exemple liés à une ménopause tardive, une puberté précoce, une consommation d'alcool, l'obésité, ...
- Ce risque diminue très vite après l'arrêt du THS.

En pratique : vous prenez un THS

- Pratiquez l'auto-examen.
- La fréquence de votre dépistage par mammographie aura lieu tous les 2 ans comme pour les femmes de votre tranche d'âge n'ayant pas de risque particulier.
- Sous THS ne dépassez pas le délai de 2 ans entre vos dépistages ainsi que pour les premières années qui suivent l'arrêt de ce traitement.

**Docteur Guy HORLIN**  
SENOLOGIE - IMAGERIE DU SEIN  
[www.horlin-medical-imaging.com](http://www.horlin-medical-imaging.com)

<sup>1</sup> Le THS N'est pas recommandé pour les personnes à haut risque de développer un cancer du sein (antécédents familiaux+++)